

<https://www.snetap-fsu.fr/Alerte-CFAA-CFPPA-Pas-de-reouverture-precipitee-la-semaine-du-11-mai.html>



Alerte CFAA / CFPPA : Pas de réouverture précipitée la semaine du 11 mai !

- Les Dossiers - Formation adulte - Apprentissage -

Date de mise en ligne : mercredi 6 mai 2020

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Depuis quelques jours, la pression se fait de plus en plus grande dans les CFAA / [CFPPA](#) pour une réouverture de ces centres, avec l'accueil des apprenti.es et stagiaires, dès le 11 mai !

Pour justifier cette précipitation, des équipes de direction font valoir à la fois les enjeux économiques des centres et les impératifs pédagogiques pour les stagiaires de la formation professionnelle d'être diplômé.es avant la fin de leur année de stage.

Pour le Snetap-[FSU](#), une réouverture des centres en présence des stagiaires et des apprenti.es ne peut se faire d'abord sans un respect strict des protocoles sanitaires établis au niveau national, après un avis formel des instances chargées des questions de santé et sécurité au travail et uniquement dans le cadre d'une démarche globale de l'[EPL](#). Comment imaginer une reprise dans des locaux alors que dans nos EPL, les [CFA](#) / [CFPPA](#) occupent, très souvent les mêmes espaces que le lycée dont l'entretien est assuré par les personnels des Conseils Régionaux ? Dans plusieurs [régions](#), la reprise de ces personnels n'est envisagée qu'à partir du 25 mai pour préparer (retour du collectif de travail, apprentissage des gestes « barrières », désinfecter, nettoyer, baliser....) une reprise éventuelle des lycées !!

C'est pourquoi nous exigeons avant l'éventuelle réouverture des CFAA / CFPPA autorisée par les autorités académiques, au même titre que celle de l'ensemble des centres de l'[EPLEFPA](#) :

- la réunion du [CHSCT](#) Régional ;
- la réunion de la [CoHS](#) de l'établissement, qui doit être en mesure de valider un protocole sanitaire de reprise spécifique, déclinaison stricte du protocole national ;
- la présentation de ces protocoles à l'ensemble des personnels puis des usagers du Centre. Toutes et tous doivent être formé.es aux gestes « barrière », aux règles de distanciation physique et au port du masque pour eux-mêmes et pour les apprenti.es et les stagiaires.

Le Snetap-FSU maintient sa position : il ne peut y avoir de réouverture des EPLEFPA sans garanties sanitaires et à ce jour, ces conditions ne sont pas réunies. Une reprise, la semaine du 11 mai ne pourra être que précipitée et exposer les personnels et les usagers !

Paris, le 06 mai 2020